

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 2 avril 2024

Stop aux expulsions !

Depuis hier, de nombreuses familles et personnes seules ou avec des enfants vont être expulsées de leur domicile sans qu'une solution de relogement ne leur soit proposée. En 2022, 1 580 concours de la force publique ont été accordés et 994 expulsions ont été exécutées dans le Val-de-Marne (soit une augmentation de 58 % par rapport à 2021 !).

La Fédération CNL du Val-de-Marne est opposée à cette procédure indigne et inefficace pour résoudre les situations sociales les plus délicates. **Indigne**, car on ne peut résoudre par l'expulsion des situations sociales souvent causées par des pertes d'emplois, des accidents de la vie, etc. **Inefficace**, car cela revient plus cher à la collectivité de loger une famille expulsée en hôtel que de la maintenir dans le logement.

Cette violence sociale est d'autant plus dramatique que les personnes expulsées sont placées, pour longtemps, en situation d'exclusion et qu'aucune solution de relogement durable n'est possible. La flambée des loyers, des prix de l'immobilier et des charges, conjuguée à la baisse des revenus, a rendu difficile voire impossible l'accès à un logement stable pour les familles populaires, les salariés modestes, les jeunes, les précaires, les personnes vulnérables.

Les marchands de sommeil s'enrichissent et l'arrivée des Jeux Olympiques est l'occasion pour de nombreux propriétaires d'expulser leurs locataires pour louer à des prix prohibitifs leurs biens. Dans ce contexte, l'expulsion n'est pas une solution mais un facteur aggravant de la crise.

Pire, la loi Kasbarian-Bergé est venue criminaliser les locataires dont le bail serait résilié. Un locataire devient un criminel pour le gouvernement Macron, c'est inacceptable !

C'est la raison pour laquelle la Fédération CNL du Val-de-Marne appelle à un sursaut citoyen et solidaire de toutes et tous ceux qui subissent, vivent ou croisent ce genre de situation et qui considèrent que d'autres politiques alternatives sont possibles...

La Fédération CNL du Val-de-Marne demande :

- **Un arrêt sur le département des expulsions locatives dans le privé et le public**
- **La mise en place d'une "sécurité sociale" de prévention des risques locatives au niveau du Val-de-Marne**
- **La mise en place de moyens supplémentaires pour la CCAPEX, Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des EXPulsions et la possibilité d'avis contraignant de ladite commission.**

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne
Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cnl.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne